

MISSION HANDICAP : MCI S'ENGAGE ET SENSIBILISE SES COLLABORATEURS AU SUJET DU HANDICAP



La « Mission Handicap » de MCI, spécialiste du Froid et du génie climatique, a organisé un mois dédié à la sensibilisation de ses collaborateurs. Se déroulant du 07 novembre au 07 décembre 2017, cette première édition s'est concentrée notamment sur le handicap invisible.

A travers cette Mission Handicap, placée au centre de sa politique de diversité, MCI souhaite non seulement sensibiliser ses collaborateurs au sujet mais également aider efficacement les personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise. Cet accompagnement se traduit tant dans l'assistance aux démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) que dans la mise en place de solutions adaptées dans leur quotidien professionnel. Recruter des personnes en situation de handicap et favoriser la sous-traitance de plusieurs prestations par des entreprises adaptées sont d'autres actions clés de la Mission Handicap.



La Mission Handicap au cœur de la politique de diversité de MCI

Avec **5,6% de salariés en situation de handicap** en 2017, MCI souhaite accompagner concrètement ses collaborateurs en situation de handicap, mais également les sensibiliser au sujet.

« MCI a placé la Mission Handicap comme élément majeur de la politique Diversité de l'entreprise. Nous avons conscience que nos collaborateurs peuvent connaître, de manière provisoire ou durable, une situation de handicap au cours de leur vie et potentiellement une limitation de leur aptitude au travail. Nous souhaitons accompagner ces collaborateurs pour



Contacts Presse

MCI | Emilie Louf | 06 07 02 00 23 | emilie.louf@mci.fr

FP&A | Adeline Vallet | 01 30 09 67 04 | adeline@fpa.fr

FP&A | Frédérique Pusey | 06 14 79 35 52 | fred@fpa.fr

faciliter leur quotidien dans l'entreprise en leur proposant des solutions personnalisées et nous assurer qu'ils soient dans les meilleures dispositions, » explique Barbara Geneau, Responsable RH de MCI. « Il nous est donc apparu essentiel de communiquer, de manière directe et transparente, auprès des collaborateurs pour les sensibiliser au sujet du handicap », précise-t-elle.

Les actions de la Mission Handicap de MCI s'articulent autour de 3 enjeux essentiels :

- **Le recrutement de personnes handicapées, l'intégration de collaborateurs Travailleurs Handicapés (TH).** Afin de favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap, tous les postes sont ouverts à cette population et les managers sensibilisés à leur intégration via une action de formation réalisée en 2015.
- **Le maintien dans l'emploi des collaborateurs qui se déclarent salarié handicapé et l'anticipation du renouvellement des RQTH.**
- **Le recours à la sous-traitance avec le milieu protégé (Etablissements et Services d'Aides par le travail et Entreprises adaptées)** pour diverses prestations : impression de document, plateau repas, entretien des espaces verts... MCI a ainsi presque doublé les accords de ce type, passant de 9 contrats de sous-traitance en 2015 à 16 en 2016.

Les handicaps invisibles à l'honneur pour ce mois de sensibilisation

Cette année, MCI va plus loin en consacrant **un mois entier à la sensibilisation de ses collaborateurs au sujet du handicap, du 07 novembre au 07 décembre 2017**. Afin de toucher les 1100 collaborateurs répartis sur 50 agences en France, les membres de la Mission Handicap ont ainsi organisé des ateliers dans chacune des agences.

Pour cette première édition, les membres de la Mission Handicap ont choisi de **mettre l'accent sur le handicap invisible**. « On constate que 80% des cas de handicap sont invisibles pour les autres et que 85% d'entre eux surviennent en milieu de vie. Nombreux sont les collaborateurs qui peuvent être concernés et n'ont pas forcément la connaissance des pathologies concernées telles que le diabète, la dépression, la diminution de la vue ou encore les maladies cardio-vasculaires », déclare Barbara Geneau.

A travers **5 ateliers**, les salariés ont pu se mettre à la place de leurs collègues en situation de handicap afin de mieux comprendre et d'appréhender leurs difficultés au quotidien :

- Atelier Malvoyance : le collaborateur devra remplir un formulaire administratif avec des lunettes simulant diverses malvoyances.
- Atelier auditif : équipé d'un casque anti-bruit, le collaborateur devra tenter de suivre une discussion de groupe.



Contacts Presse

MCI | Emilie Louf | 06 07 02 00 23 | emilie.louf@mci.fr
FP&A | Adeline Vallet | 01 30 09 67 04 | adeline@fpa.fr
FP&A | Frédérique Pusey | 06 14 79 35 52 | fred@fpa.fr

- Atelier personnes célèbres : les collaborateurs devront trouver le handicap de plusieurs célébrités telles que Marilynne Monroe, Bethoveen, Tom Hanks...
- Parcours sensoriel : grâce à son odorat et le toucher le collaborateur devra identifier différentes odeurs et différents objets. Atelier dyslexie : les collaborateurs devront tenter de lire plusieurs textes simulant différentes formes de dyslexie.

Pour mieux s'informer, **un dépliant, créé à cette occasion, a été distribué** auprès des collaborateurs.

Souhaitant favoriser les échanges et attirer l'attention de ses collaborateurs sur divers thèmes, MCI a d'ores et déjà prévu d'organiser en 2018-2019 une sensibilisation aux différentes addictions.

Témoignage Tristan Zapata, chef de projet :

« Suite à un accident du travail chez un client ayant entraîné une fracture du pied avec complications, j'ai entamé des démarches pour une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Je souffre encore actuellement d'algodystrophie au niveau du pied. Cette pathologie se caractérise par des douleurs mécaniques et d'un problème de déminéralisation des os. Dans mon quotidien professionnel cela est pénalisant sur les chantiers avec la marche et la position debout, mais également en voiture.

Après cet accident, j'ai occupé temporairement un poste aménagé en tant que chiffeur SAV et j'ai participé à un projet de déploiement de formation. Je ne ressens pas de traumatisme quant à ce statut de travailleur handicapé, simplement dès le début il était clair pour moi que je ne voulais pas que l'on me colle l'étiquette « Inapte au poste ». Cette RQTH m'a permis un maintien pérenne dans l'emploi au sein de MCI en évoluant vers un poste de chef de projet avec mise à disposition d'un véhicule de service avec boîte automatique.

La démarche pour obtenir une RQTH m'a étonnamment paru simple, nécessitant 3 mois environ. J'ai rencontré en interne

Chaque situation s'étudie au cas par cas selon le type de handicap, cela ne débouche pas nécessairement sur une inaptitude. »

A propos de MCI | www.mci.fr

MCI est un spécialiste de la réfrigération commerciale & industrielle, et du génie climatique. Présente sur l'ensemble du territoire national avec 46 agences et antennes, MCI mets à disposition une équipe d'experts qui intervient sur toutes les phases d'un projet : étude, conseil, conception, installation et maintenance. MCI contribue également à la maîtrise de la performance énergétique.



Contacts Presse

MCI | Emilie Louf | 06 07 02 00 23 | emilie.louf@mci.fr
FP&A | Adeline Vallet | 01 30 09 67 04 | adeline@fpa.fr
FP&A | Frédérique Pusey | 06 14 79 35 52 | fred@fpa.fr